
Lettre des représentants Lindet et Oudot, datée de Caen, informant le comité de salut public de la situation dans le Calvados et la Manche, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Robert Lindet, Charles François Oudot

Citer ce document / Cite this document :

Robert Lindet, Oudot Charles François. Lettre des représentants Lindet et Oudot, datée de Caen, informant le comité de salut public de la situation dans le Calvados et la Manche, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 447;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41656_t1_0447_0000_4;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41656_t1_0447_0000_4)

Fichier pdf généré le 21/02/2024

succès d'Ancenis doit nous rendre très tranquilles et néanmoins nous avons été battus et mis en déroute à Craon, et si l'on croit toujours ainsi en faire trop, c'est s'abandonner à une sécurité perfide dont l'expérience du passé nous prouve que nous n'avons été que trop la victime.

« Lorsque je comptais recevoir quelque renfort de Vire et de Condé (1), et que je demande à cette dernière municipalité de faire marcher des forces sur Domfront, elle me marque qu'elle respecte trop la loi pour ne pas attendre des ordres. Sépher, de son côté, a cru qu'il était intéressant de défendre à la gendarmerie de Vire de se déplacer, de manière que ni de Vire, ni de Condé il ne vient de troupes à notre secours, et cependant Rennes, par une lettre que je reçois en ce moment, me marque que si on ne marche pas nuit et jour pour voler à sa défense, elle va tomber au pouvoir des rebelles. J'ai aussitôt fait passer cette lettre au général Poyre, actuellement à Fougères, et où je serais moi-même si mes munitions de guerre, mes armes et mes subsistances étaient en mesure de me suivre.

« J'ignore si l'ennemi porte sérieusement ses vues sur Rennes, mais ce que je sais, c'est que s'il combine une fausse attaque, on s'y prend, ce me semble, à merveille pour la seconder, car une fois Fougères et Vitré dégaruis, nous n'avons aucune force suffisante à opposer aux brigands, qui auront le Calvados ou la Manche à choisir pour y porter leurs ravages.

« Il est évident que nous n'avons pas assez de moyens pour garder tous les points, lorsque le Calvados refuse de s'ébranler pour venir à notre secours, que l'Orne, la Sarthe et les autres départements circonvoisins ne font aucun mouvement et que l'armée de l'Ouest n'a compté que sur ses propres ressources.

« Il faut nécessairement qu'il nous arrive des secours de la Vendée, et surtout qu'un général actif et intelligent vienne sérieusement organiser une armée, diriger le mouvement de toutes les divisions, et n'attende pas, après trois mois d'échecs et de succès, à commencer des attaques générales.

« Je suis étonné que de petites municipalités limitrophes du département de la Manche, parce qu'elles appartiennent à celui du Calvados, méconnaissent la voix d'un représentant du peuple qui leur fait connaître ses besoins. Je suis étonné encore qu'un de mes collègues à Caen ne se soit pas détaché pour se rapprocher de moi du moment qu'il a su que le département de la Mayenne était devenu la proie des brigands. Est-ce que nous nous persuaderions que le danger cesse d'en être un parce qu'il est plus éloigné de nous? Certes, c'est là le moyen de le rapprocher bien vite en l'augmentant.

« Je vous fais part, mes collègues, de mes réflexions : ne les laissez plus sans réponse, portez un regard sérieux sur ce nouveau théâtre de guerre, elle peut n'avoir pas des suites désastreuses, mais il faut qu'elle soit de peu de durée, sans cela les brigands auront bientôt trouvé les moyens de rallier autour d'eux leurs forces éparses, de s'environner de magasins, de munitions de guerre et de toutes les ressources

propres à les rendre aussi formidables qu'ils l'étaient dans la Vendée.

« Salut et fraternité.

« GARNIER DE SAINTES. »

XXIV.

Les représentants du peuple près l'armée des Côtes de Cherbourg, aux représentants du peuple membres du comité de Salut public (1).

« Caen, le 9^e jour du 2^e mois de l'an II de la République.

« Nous recevons une dépêche rassurante de notre collègue Garnier. Il paraît enfin compter maintenant pour quelque chose l'artillerie et les 2,510 fusils que nous lui avons envoyés.

« Il nous demande un administrateur des subsistances; depuis longtemps nous l'avons invité de prévoir ce que cette partie exige. Nous allons entendre l'administrateur des subsistances de l'armée. Le citoyen Bouley, mandé par l'Administration, est parti hier pour Paris. Sa présence serait très nécessaire ici. Il venait de parcourir, avec des pouvoirs et des instructions que nous lui avons donnés, et celles qu'il puisait dans ses connaissances très utiles, les départements du Calvados et de la Manche.

« Notre collègue nous mande que les rebelles se renferment dans Laval, qu'ils ont rompu le pont de communication, que le général Rossignol s'avance auprès de la place.

« Nos observateurs ne nous ont point encore adressé de dépêches; ils sont sûrs; s'il y avait quelque danger, nous serions avertis, ils nous enverraient des courriers. Le général est prêt, sa petite armée est toujours prête à marcher.

« R. LINDET; OUDOT. »

XXV.

Garnier de Saintes, représentant du peuple près l'armée des Côtes de Cherbourg, au comité de Salut public (2).

« Avranches, le 10^e jour du 2^e mois de l'an II de la République.

« Je ne reçois que dans ce moment, citoyens collègues, votre lettre du 4 de ce mois, ce qui vous prouve combien la poste est mal servie et les dangers que la chose publique peut éprouver d'un pareil retard.

« Aussitôt j'ai expédié un courrier extraordinaire vers mon collègue Le Carpentier. Je lui fais part de vos intentions, et à coup sûr elles seront exécutées.

« Vous verrez par la lettre que je lui écris, que nous allons nous partager les quatre départements que vous nous indiquez. Comme j'ai suivi jusqu'ici la partie des opérations militaires, je pense, pour ne rien déranger dans l'ordre de l'exécution qu'il convient que je suive le travail commencé. Qu'on me seconde, que les

(1) Il s'agit de Condé-sur-Noireau, département du Calvados.

(1) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.

(2) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.